# FÉDÉRATION S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Une force pour la nature



1581 route de Cazordite – 40300 – CAGNOTTE

Monsieur Alain Tartinville Commissaire Enquêteur Communauté d'agglomération du Grand Dax 20 avenue de la Gare 40100 DAX

Courriel: <a href="mailto:contact@grand-dax.fr">contact@grand-dax.fr</a> enquetepubliquepdu.ce@grand-dax.fr

# Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans la mesure où je serai en réunion à Mont de Marsan (CODERST) je n'aurai pas la possibilité d'échanger avec vous et je vous prie de bien vouloir m'en excuser.

Je vous invite à prendre connaissance des observations de la Fédération SEPANSO LANDES.

## $1^{\circ}$ - Information et participation du public :

Nous tenons à remercier les responsables de la Communauté d'agglomération du Grand Dax qui a mis en ligne les documents importants à propos desquels le public est consulté. Nous demandons depuis plusieurs années l'accès via l'Internet aux documents et nous sommes donc satisfaits. Nous espérons que les citoyens auront bien lu les avis d'enquête publique qui soulignaient : « Le dossier d'enquête publique sera également mis en ligne sur le site Internet du Grand Dax ... »

Malheureusement, si nous avons pu télécharger l'ensemble des documents il s'est avéré que deux fichiers importants (**Projet de PDU arrêté et Annexe accessibilité**) étaient corrompus. Ayant signalé ce problème, je devais normalement recevoir les fichiers par e-mail. N'ayant rien reçu, nos observations sont limitées.

#### 2° Présentation du dossier :

Là encore nous ne pouvons que souligner la qualité de la présentation et la lisibilité des documents.

#### 3° - Contenu du dossier :

#### 3.1. Note de présentation et contexte :

Cette note (7 pages), qui reflète bien les échanges réalisés, présente les problèmes identifiés et les axes de progrès à développer. Même si notre organisation n'aboutit pas aux mêmes conclusions (contournement ouest par exemple), nous devons reconnaître la démarche pragmatique qui vise à instaurer un dialogue régulier avec les parties prenantes.

Nous saluons l'initiative des élus qui se sont engagé dans une démarche que la réglementation existante n'impose qu'aux agglomérations de 100 000 habitants ou plus.

Nous regrettons toutefois que l'aspect sanitaire incontournable (qualité de l'air) pourtant n'ait pas rappelé l'obligation de réduire l'impact de la circulation pour respecter la Directive Cadre Air. La dernière alerte d'AIRAQ date du 21 février 2013 : « Une augmentation des niveaux de PM10 relevée cette nuit sur l'agglomération entraîne des niveaux supérieurs à 50 µg/m³ sur la station de DAX. La situation devrait durer toute la journée. ». Dans la mesure où les émissions des échappements de moteurs diesels sont désormais classés comme cancérigènes, il serait logique d'étudier par quels moyens on pourrait éviter leurs apports polluants ; il convient de respirer un air de bonne qualité pour pratiquer la marche à pied ou l'utilisation du vélo. Par cet exemple, la SEPANSO souhaite rappeler la nécessité impérieuse d'une vision globale pour que le Plan de Déplacements Urbains satisfasse toutes les parties prenantes.

## 3.2. Dossier administratif:

Le porté à connaissance n'appelle aucune remarque

## 3.3. Avis des personnes associées :

Le porté à connaissance n'appelle qu'une seule remarque : les autorités se montrent à juste titre prudentes car il est difficile d'apprécier à l'avance comment les comportements des usagers peuvent évoluer.

## 3.4. Projet P.D.U. (111 pages): inexploitable.

## 3.5. Accessibilité (annexe 1 – 12 pages) : inexploitable

## 3.5. Aspects environnementaux (annexe 2 – 149 pages)

- Les grands objectifs définis au PDU (page 19) : il semble étonnant que la communauté d'agglomération du Grand Dax qui a défini un Plan de Protection de l'Atmosphère et un Plan Plan Climat-Energie Territorial n'affiche pas comme objectif l'amélioration de la qualité de l'air et des conditions climatiques. Comme nous, l'administration et les élus espèrent que le PDU aura des effets positifs sur la qualité de l'air et sur le climat local.
- Les axes stratégiques (page 20) : il serait peut-être intéressant de voir s'il ne serait pas possible d'étaler les ouvertures et les fermetures pour abaisser les pics de circulation.
- Compatibilité PDU avec d'autres programmes : si l'on se réfère à notre remarque précédente, nous ne pouvons que regretter que ce volet n'ait pas souligné d'emblée que la stratégie du PDU doit apporter des bénéfices aux autres programmes (PPA, PCET, SRCAE...). On trouve heureusement la plupart des attentes environnementales dans les analyses suivantes qui confirment la compatibilité entre le projet de PDU et les autres programmes
- Analyse de l'état initial de l'environnement : les niveaux d'enjeu paraissent convenablement évalués. Nous rappelons toutefois que nous avons régulièrement mis en garde sur les effets négatifs pour l'écoulement des crues de la réalisation du contournement est de l'agglomération.
- Effets notables probables du PDU sur l'environnement et la santé : nous renvoyons au document produit lors de l'enquête publique concernant le contournement est (34 pages). De façon plus générale, on peut penser que le PDU n'aura pas que des effets positifs et qu'on assistera à l'émergence de nouveaux problèmes. Les hypothèses exposées sont plausibles et il faut espérer que les citoyens auront la sagesse de profiter des investissements collectifs pour éviter de déplacer une tonne de ferrailles pour chacun de leurs déplacements.
- Mesures compensatoires : la liste est longue, mais n'est pas exhaustive. Sauf erreur de notre part, il faut mentionner le rôle majeur que jouent les végétaux le long des voies de circulation.

Nous avons encore récemment trouvé une nouvelle étude à ce sujet dans Science For Environment Policy ; l'abattement des pollutions, en particulier des particules, peut atteindre plusieurs pour-cent.

En vous remerciant pour l'intérêt que vous porterez à nos observations, veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Georges CINGAL
Président Fédération SEPANSO LANDES
Secrétaire Général Fédération SEPANSO AQUITAINE
Administrateur France Nature Environnement
Membre du Comité Economique et Social Européen (Transports, Environment & Networks)
00 33 (0)5 58 73 14 53
georges.cingal@wanadoo.fr

# FÉDÉRATION S.E.P.A.N.S.O. LANDES

Une force pour la nature



## 1581 route de Cazordite – 40300 - CAGNOTTE

# Facture pour la gestion du site

Intervention en hiver pour limiter les buddleias et au printemps pour l'annelage des robiniers et des peupliers. Intervention à l'automne pour les buddleias et la limitation des jeunes pousses de saules

soit 5 jours au total

**Travaux :**  $5 \times 308 = 1540 \text{ euros}$ 

Frais de déplacement  $(386 \times 2) \times 0.30 = 231$  euros

total: 1771 euros TTC

Stéphane BUILLES Chargé de mission

Fait à Cagnotte, le 30 /12 / 2012

Georges CINGAL Président SEPANSO LANDES

> Société pour l'Etude, la protection et l'Aménagement de la Nature dans le Sud-Ouest Département des Landes

Association Loi 1901 - Déclarée à la S/Préfecture de Dax le 08 janvier 1981 - Publications au JO le 24 janvier 191, puis le 14 juin 1997 (nouveau siège social) N° SIRET : 444 402 572 00010